

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AUXERRE - 8901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/10/2025 - 3255 - 1989 B 00040 - 349 580 191 - A.M.S.I.

Société par actions simplifiée de 150.790 Euros

SIEGE SOCIAL : AUXERRE (Yonne) 55, avenue Charles de Gaulle

349 580 191 R.C.S. AUXERRE - SIRET 349 580 191 00022

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

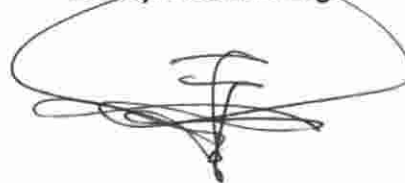
L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit la somme de 231.196,59 Euros, au compte « Autres Réserves ».

L'Assemblée générale constate en outre, que conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du CGI, le rapport du Président présenté mentionne que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Distribution globale	Revenu éligible à l'abattement	Revenu non éligible à l'abattement
31-12-2023	0		0
31-12-2022	0		0
31-12-2021	257.000		257.000

Cette décision a été prise par l'Assemblée générale ordinaire le 30 juin 2025.

**Copie certifiée conforme
Le Représentant Légal**



1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS AMSI Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 55 AVENUE CHARLES DE GAULLE 89000 AUXERRE Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 3 4 9 5 8 0 1 9 1 0 0 0 2 2 Néant ☐

				Exercice N clos le			
				3	1	1	2
				2	0	2	4
				Net			
				3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	106 513	AG	97 683	8 829	
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	214 784	AU	165 184	49 600	
Immobilisations en cours	AV	37 280	AW		37 280		
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	23 823 542	CV	1 600 669	22 222 874	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	370 030	BI		370 030	
TOTAL (II)		BJ	24 552 148	BK	1 863 536	22 688 613	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	39 557	BU		39 557
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 380 058	BY		1 380 058
		Autres créances (3)	BZ	8 170 894	CA		8 170 894
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités		CF	3 039 857	CG		3 039 857	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	124 229	CI		124 229	
	TOTAL (III)	CJ	12 754 595	CK		12 754 595	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	37 306 743	IA	1 863 536	35 443 208	

Renvois : (1) Dont droit au bail ; (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes ; (3) Part à plus d'un an ;

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2025

Désignation de l'entreprise		SAS AMSI		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 790)			DA	150 790	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	136 694	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	15 079	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	21 533 899	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	231 197	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	22 067 659	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	10 899 817	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 002 666	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	277 995	
	Dettes fiscales et sociales			DY	711 383	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	483 687	
	Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	13 375 548		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	35 443 208		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	7 079 554	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	309 584	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS AMST		Exercice N		Néant ☐	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	94 825	FB	FC 94 825
	biens *	FD		FE	FF
	Production vendue services*	FG	3 858 531	FH	FI 3 858 531
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 953 356	FK	FL 3 953 356
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP 78 943
	Autres produits (I) (11)				FQ 16
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 4 032 315
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS 97 358
	Variation de stock (marchandises)*				FT 315
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 1 618 108
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 38 453
	Salaires et traitements*				FY 1 331 971
	Charges sociales (10)				FZ 512 116
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*			GA 50 174
		Sur immobilisations			GB
		- dotations aux provisions			GC
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GD
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GE
	Autres charges (12)				64 203
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 3 712 697
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG 319 618
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ 1 431 587
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 379 595
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP 1 811 183
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ 781 827
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 685 378
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU 1 467 205
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV 343 978
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 663 596

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2025

Désignation de l'entreprise SAS AMSI		Néant ☐		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	32 195	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	32 195	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	214 751	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	214 751	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(182 556)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	249 844	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 875 693	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 644 497	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	231 197	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	IG		
	- Crédit - bail immobilier	HP		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IH		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IJ	1 774 747	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IK	342 837	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	HX		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
	(9) Dont transferts de charges	RD		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A1	78 943	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9	A4	64 189	
	dont cotisations facultatives Madelin A7			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	REGULARISATIONS CLIENTS / FOURNISSEURS		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
RAPPEL D'IMPOT		48 184	32 195	
ABANDON DE CREANCES - FILIALE		165 000		
ORGANISMES SOCIAUX		1 567		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ Continuité de l'exploitation
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ✓ Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode de présentation n'est survenu au cours de l'exercice.

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont comptabilisés en charges sur l'exercice d'engagement.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les intérêts des emprunts spécifiques ne sont pas inclus dans le coût de production des ces immobilisations.

Tout composant identifié d'une valeur unitaire inférieure à 15% du prix de revient total du bien meuble, ou 1% du prix de revient total d'un immeuble, n'est pas isolé compte tenu de son caractère non significatif.

Les immobilisations n'étant pas destinées à être revendues sauf pour le matériel de transport loué, il n'est pas tenu compte de valeur résiduelle pour le calcul des amortissements.

SAS AMSI

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif.

Dans le cadre de la mesure de simplification pour les PME, la durée d'usage est appliquée pour les immobilisations non décomposables, à savoir :

✓ Logiciels	1 à 3 ans
✓ Site et applications internet	3 ans
✓ Matériels de bureau et informatique	3 à 5 ans

Les durées d'amortissement des immobilisations non complètement amorties au 31 décembre 2004 ont été alignées sur les durées économiques définies précédemment, lorsque les durées d'utilisation sont significativement différentes des durées d'usage antérieurement pratiquées.

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Néant

FONDS DE COMMERCE

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, la société a estimé que le fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, n'est pas amorti. En application des dispositions de l'article 214-15 du PCG, un test de dépréciation a été effectué selon la méthode des multiples en fonction du secteur d'activité et des spécificités du marché. Ce test de valeur ne remet pas en cause la valeur nette comptable du fonds de commerce inscrite dans les comptes à la fin de l'exercice.

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société a constitué une provision pour dépréciation des titres de ses filiales JEANNIN ADVANCED CAR, JEANNIN ADVANCED CAR 77 et JEANNIN MOTORS.

Règles & Méthodes Comptables

Période du 01/01/24 au 31/12/24

SAS AMSI

STOCKS

Les stocks sont évalués :

- ✓ pour le matériels et consommables informatiques : prix d'achat + frais de port

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Néant

PROVISIONS REGLEMENTEES

Le tableau n°2056 décrit, le cas échéant, l'état des provisions.

OPERATIONS EN DEVISES

Néant

OPERATIONS A LONG TERME

Néant

PROVISIONS POUR GROS ENTRETIENS ET GRANDES REVISIONS

Néant

PROVISIONS POUR PROCES OU LITIGES

Les provisions pour procès ou litiges sont constatées lorsqu'il existe un dommage causé à un tiers pour lequel la responsabilité de l'entreprise est reconnue et dont une procédure est en cours.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'engagement de retraite correspond à tout ou partie des engagements de retraite, indemnités et allocations liées à un départ en retraite ou avantages similaires.

SAS AMSI

Les indemnités de fin de carrière sont mutualisées au travers d'un accord de branche pour l'automobile. Elles font l'objet d'une cotisation auprès de l'IPSA.

DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION

Les données du CPF sont désormais gérées par la Caisse des Dépôts et Consignation. L'employeur n'est plus systématiquement informé des droits acquis et utilisés.

AUTRES INFORMATIONS

- A) Les billets de trésorerie et découverts souscrits auprès des banques ont pour but le préfinancement d'immobilisations et le financement durable des stocks malgré leur échéance mensuelle, trimestrielle ou semestrielle. Comme les années précédentes, et conformément à une décision entre les sociétés du Groupe AMSI, ils sont considérés comme ayant une échéance de moins d'1 an puisqu'ils sont soumis à un renouvellement annuel dans le cadre des accords avec nos partenaires financiers.

A compter du 1er octobre 2017, la société AMSI a repris toutes les lignes de financement court terme de ses filiales (billet de trésorerie et découverts bancaires). La redistribution se fait par apport en compte courant. De plus, une centralisation de trésorerie a été mise en place avec 3 partenaires bancaires.

- Montant des Billets tirés au 31/12/2024 : 2 500 000 Euros
- Montant des découverts utilisés au 31/12/2024 : 162 054 Euros

- B) A compter du 1er janvier 2012, la société AMSI a opté pour l'intégration fiscale. Elle appartient donc au Groupe intégré suivant :

- SAS AMSI (société mère)
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES
- SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10
- SAS JEANNIN NEW CAR
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR (depuis le 1er janvier 2014)
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77 (depuis le 1er janvier 2016)
- SAS JEANNIN MOTORS (depuis le 1er janvier 2016)
- SAS JEANNIN SMDA (depuis le 1er janvier 2019)
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES FONTAINEBLEAU (depuis le 1er janvier 2022)
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES MELUN (depuis le 1er janvier 2022)
- SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE MELUN (depuis le 1er janvier 2022)

- C) La société AMSI est la société "tête de groupe" consolidant les comptes du Groupe dont l'ensemble des membres est repris sur le feuillet "Liste des participations".

SAS AMSI

- D) La société AMSI a réalisé, au 31 décembre 2021, un abandon de compte courant au profit de la société JEANNIN ADVANCED CAR, société détenue à 100%, d'un montant de 180 000 €. Cet engagement est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.
- E) La société AMSI a réalisé, au 31 décembre 2020, un abandon de compte courant au profit de la société JEANNIN MOTORS (ex JEANNIN LEASE CAR, société détenue à 100%, d'un montant de 174 000 €. Cet engagement est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.
- F) La société AMSI a réalisé, au 31 décembre 2019, un abandon de compte courant au profit de la société JEANNIN ADVANCED CAR 77, société détenue à 100%, d'un montant de 290 000 €. Cet engagement est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.
- G) La société AMSI a réalisé, au 31 décembre 2024, un abandon de compte courant au profit de la société JEANNIN ADVANCED CAR 77, société détenue à 100%, d'un montant de 165 000 €. Cet engagement est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

- H) Le conflit Ukraine/Russie déclenché le 24 février 2022 a eu un impact indirect en raison des effets significatifs du conflit à l'échelle de l'économie mondiale.
Le contexte inflationniste a provoqué une hausse importante du prix des matières premières, des marchandises, de l'Energie, ainsi qu'une hausse des taux d'intérêts.

L'impact s'est traduit par une hausse des charges d'exploitation prenant en compte la hausse des cours des matières premières, du prix de l'Energie.

La répercussion des augmentations de ces coûts aux clients ne peut être que partielle et/ou faire l'objet d'un décalage dans le temps. L'incapacité à répercuter immédiatement ou partiellement les augmentations ont eu un effet défavorable sur l'activité de la société, sa situation financière et ses résultats.

Dans la mesure où le conflit perdure et dans un contexte de pressions inflationnistes, de hausses des taux d'intérêt ainsi que des coûts des matières premières et de l'Energie, de pénuries, de volatilité des taux de change,

Les événements vont probablement continuer à affecter notre activité économique pour les mois à venir sans pour autant remettre en cause la poursuite de l'exploitation de la Société.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS

- Le 18 septembre 2024, création de la SAS JEANNIN OCCASIONS, société au capital de 500 000 euros dont AMSI détient la totalité des 500 000 actions.
- Le 04 décembre 2024, la société AMSI a participé à la constitution de la société SCI JEANNIN CHAMPLAY en souscrivant 1% (10€) du capital social (1 000 €). Cette société n'entre pas dans le périmètre consolidé.
- Le 17 décembre 2024, création de la SAS JEANNIN LOCATION, société au capital de 10 000 euros dont AMSI détient la totalité de 10 000 actions.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

- A compter du 1^{er} janvier 2025, la société JEANNIN OCCASION a opté pour l'intégration fiscale et rejoint le Groupe intégré.
- A compter du 1^{er} janvier 2025, la société JEANNIN LOCATION a opté pour l'intégration fiscale et rejoint le Groupe intégré.

Vous trouverez ci-après l'annexe aux comptes annuels avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31/12/24

Ces comptes ont été établis par les dirigeants de l'entreprise et sont présentés sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période 01/01/24 au 31/12/24

Les principales données chiffrées sont :

- total du bilan en € :	35 443 207,65
- chiffre d'affaires en € :	3 953 356,00
- résultat net comptable en € :	231 196,59

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Immobilisations

Période du 01/01/24 au 31/12/24

SAS AMSI

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	106 513		
TOTAL immobilisations incorporelles :	106 513		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	1 208		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	204 108		9 468
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	25 280		12 000
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	230 596		21 468
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	23 313 532		510 010
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	370 030		
TOTAL immobilisations financières :	23 683 562		510 010
TOTAL GÉNÉRAL	24 020 671		531 478

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			106 513	
TOTAL immobilisations incorporelles :			106 513	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			1 208	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			213 576	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			37 280	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			252 064	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			23 823 542	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			370 030	
TOTAL immobilisations financières :			24 193 572	
TOTAL GÉNÉRAL			24 552 148	

Amortissements

Période du 01/01/24 au 31/12/24

SAS AMSI

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	81 839	15 845		97 683
TOTAL immobilisations incorporelles :	81 839	15 845		97 683
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	272	121		393
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	130 583	34 208		164 791
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	130 855	34 329		165 184
TOTAL GÉNÉRAL	212 694	50 174		262 868

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	15 845		
TOTAL immobilisations incorporelles :	15 845		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	121		
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	34 208		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	34 329		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	50 174		

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Matériels informatiques	39 557	39 872		315
Autres matériels				
TOTAL I	39 557	39 872		315

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/01/24 au 31/12/24

SAS AMSI

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	818 841	781 827		1 600 668
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	818 841	781 827		1 600 668

TOTAL GÉNÉRAL	818 841	781 827		1 600 668
----------------------	----------------	----------------	--	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	370 030		370 030
TOTAL de l'actif immobilisé :	370 030		370 030
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 380 058	1 380 058	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	59	59	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 120	3 120	
État - Impôts sur les bénéfices	831 621	831 621	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	30 850	30 850	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	120	120	
État - Divers			
Groupe et associés	7 197 795	7 197 795	
Débiteurs divers	107 329	107 329	
TOTAL de l'actif circulant :	9 550 952	9 550 952	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	124 229	124 229	

TOTAL GÉNÉRAL	10 045 211	9 675 181	370 030
----------------------	-------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	2 809 584	2 809 584		
- à plus d' 1 an à l'origine	7 090 234	2 794 239	3 347 783	948 211
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	277 995	277 995		
Personnel et comptes rattachés	345 465	345 465		
Sécurité sociale et autres organismes	209 891	209 891		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	139 020	139 020		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	17 006	17 006		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 002 666	1 002 666		
Autres dettes	483 687	483 687		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	12 375 548	8 079 554	3 347 783	948 211
----------------------	-------------------	------------------	------------------	----------------

Produits à Recevoir

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	809 187
Personnel	
Organismes sociaux	3 120
État	120
Divers, produits à recevoir	38 700
Autres créances	359 492
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	147 851
TOTAL	1 358 469

Autres créances:
- Avoirs à recevoir
- Intérêts des c/c

Charges à Payer

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 997
Emprunts et dettes financières divers	18 373
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 873
Dettes fiscales et sociales	505 926
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	147 530
Autres dettes	479 178
TOTAL	1 268 877

Emprunts et dettes financières divers: Intérêts des c/c

Autres dettes : Avoirs à établir

Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/01/24 au 31/12/24

SAS AMSI

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	118 513	
Charges ou produits financiers	5 716	
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	124 229	

Charges constatées d'avance = Charges courantes liées à l'exploitation

Composition du Capital Social

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15 079	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15 079	10

SAS AMSI

01/01/24 au 31/12/24

AFFECTATIONS	
Affectations aux réserves	
Réserve légale	
Réserve spéciale des plus-values à long terme	
Autres réserves	
Dividendes	3 488 803
Autres répartitions	
Report à nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	3 488 803

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/24 au 31/12/24

SAS AMSI

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	150 790			150 790
Primes liées au capital social	136 694			136 694
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	15 079			15 079
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	18 045 097	3 488 803		21 533 899
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	3 488 803	231 197	3 488 803	231 197
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	21 836 463	3 719 999	3 488 803	22 067 659

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

Période du 01/01/24 au 31/12/24

SAS AMSI

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	663 596	344 660
Résultat exceptionnel (hors participation)	(182 556)	(94 816)
Résultat comptable (hors participation)	481 041	249 844

Résultat net comptable après IS = 231 197 Euros

L'impôt individuel de la société = 253 784 €

L'impôt total de Groupe s'élève à 83 106 Euros

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Taux prévisionnel d'imposition : 25,00 %

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS	
---------------------------------	--

Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
Autres :	
Dépréciation des titres de JAC: 875 490 €	218 873
Dépréciation des titres de JAC77: 566 612 €	141 653
Dépréciation des titres de JM: 158 566 €	39 642

TOTAL DES ALLÈGEMENTS	400 168
------------------------------	----------------

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Engagements Financiers

Période du 01/01/24 au 31/12/24

SAS AMSI

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Caution au profit DIAC SA pour JEANNIN ADVANCED CAR pour garantir l'encours véhicules et pièces financés par cet organisme - Fin au 30/09/2025	1 500 000
Caution au profit DIAC SA pour JEANNIN ADVANCED CAR pour garantir l'encours véhicules et pièces financés par cet organisme	200 000
Caution au profit BPBFC pour JEANNIN AVALLOIN pour garantir emprunt maximum 140 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	84 393
Caution au profit CABRIE pour 3 SAULES pour garantir emprunt maximum 930 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	783 117
Caution au profit DIAC SA pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir l'encours véhicules et pièces financés par cet organisme	400 000
Caution au profit BNP pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir la caution bancaire donnée à DIAC SA	400 000
Garantie à première demande d'AMSI au profit CA CONSUMER FINANCE Pour JEANNIN MOTORS en garantie de la convention de gage des stocks sans dépossession	2 000 000
Caution au profit BNP pour JEANNIN SMDA pour un emprunt de 150 000 € souscrit pour réalisation de travaux - Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	22 889
Caution au profit CRCA BRIE PICARDIE pour JEANNIN SMDA pour un emprunt de 150 000 € souscrit pour réalisation de travaux - Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	17 752
Caution au profit BPBFC pour BEL ETAIN pour garantir emprunt maximum 400 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	113 928
Caution au profit BPBFC pour BEL ETAIN pour garantir emprunt maximum 430 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	312 928
SOUS-TOTAL 1	5 835 007

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Cautions au profit BPBFC pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir emprunt de 600 000 € Emprunt soldé au 31/12	
Sous-total 2 :	
TOTAL DES CAUTIONS	5 835 007

Engagements Financiers

Période du 01/01/24 au 31/12/24

SAS AMSI

AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Nantissement 2 478 942 parts de SAS JEANNIN AUTOMOBILES FONTAINBLEAU au profit de la CEBFC en garantie emprunt de 800 000 € / 84 mois et au profit	1 041 351
Nantissement 3 600 parts de SAS JEANNIN AUTOMOBILES MELUN au profit de la CRCA BRIE en garantie emprunt de 500 000 € / 84 mois et au profit du LCL en garantie emprunt de 1 700 000 € / 84 mois	1 294 650
Nantissement 2 000 parts de SCI JEANNIN EPINET au profit de la CRCA BRIE en garantie emprunt de 1 000 000 € / 144 mois et au profit du LCL en garantie emprunt de 1 000 000 € / 144 mois	1 097 521
Abandon de compte-courant au profit:	
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77 - 290 000 €, le 31/12/19	
- SAS JEANNIN MOTORS - 174 000 €, le 31/12/20	
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR - 180 000 €, le 31/12/21	
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77 - 165 000 €, le 31/12/24	
A la demande du LCL, maintien participation dans SCI J.VSD à hauteur 50% pendant durée emprunts (21/01/2031)	
Hypothèque de 2ème rang sur immeuble J. ST ANDRE au profit CEBFC - Emprunt soldé	
Nantissement 10 299 parts SCI DU BEL ETAIN au profit BNP et BPBFC - Emprunt soldé	
Nantissement 249 parts J. ST ANDRE au profit CEBFC - Emprunt soldé	
Nantissement 2 500 parts SAS JEANNIN ADVANCED CAR au profit BNP et BPBFC - Emprunt soldé	
TOTAL	3 433 522

SAS AMSI

Période du

01/01/24

au 31/12/24

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 433 522
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	3 433 522

Liste des Filiales et Participations

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres avant résultat et subvention	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS ENTRANT DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION			
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10	4 020 363	100,00 %	375 494
SARL JEANNIN NEW CAR	1 436 023	100,00 %	76 527
SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89	2 470 172	100,00 %	(21 765)
SAS JEANNIN ADVANCED CAR	1 349 105	100,00 %	(345 865)
SAS JEANNIN MOTORS	424 815	100,00 %	(315 527)
SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77	1 336 176	100,00 %	(432 789)
SAS JEANNIN SMDA	3 270 470	100,00 %	696 806
SAS JEANNIN AUTOMOBILES	4 189 067	100,00 %	(51 845)
SAS JEANNIN AUTOMOBILES FONTAINEBLEAU	3 211 396	100,00 %	149 923
SAS JEANNIN AUTOMOBILES MELUN	4 182 270	100,00 %	128 902
SAS JEANNIN OCCASIONS	500 000	100,00 %	(101 730)
SAS JEANNIN LOCATION	10 000	100,00 %	(4 680)
SCI DU BEL ETAIN	157 022	99,99 %	23 762
SCI JEANNIN EPINET	491 124	99,95 %	207 457
SCI JEANNIN SAINT ANDRE LES VERGERS	38 000	99,60 %	125 558
SCI JEANNIN TROYES	1 000	99,00 %	252 941
SCI JEANNIN CHAMBERLAND	1 000	99,00 %	36 279
SCI 67FR	1 000	99,00 %	(21 315)
SCI 26/67 AV. FRANKLIN ROOSEVELT	1 000	99,00 %	55 257
SCI JEANNIN VSD	1 000	99,00 %	49 316
SCI JEANNIN AVALLON	1 000	99,00 %	100 087
SCI JEANNIN SENS	1 000	99,00 %	218 946
SCI JEANNIN ROMILLY	1 000	99,00 %	94 838
SCI DES 3 SAULES	76 225	70,00 %	186 744
2. participations (moins de 50% du capital détenu)			
NEANT			
B. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES DETENUES INDIRECTEMENT ET ENTRANT DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION			
SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE MELUN détenue à 100% par la SAS JEANNIN AUTOMOBILES MELUN	1 661 880	100,00 %	(104 471)

Liste des Participations (Hors consolidation)

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres avant résultat et subvention	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS EXCLUES DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION			
SCI JEANNIN SAMOREAU	1 000	1,00 %	231 563
SCI JEANNIN SPAAK	1 000	1,00 %	88 763
SCI JEANNIN EUROPE	1 000	1,00 %	124 524
SCI JEANNIN CDG	1 000	1,00 %	30 017
SCI JEANNIN SAINT-LUC	1 000	1,00 %	(66 718)
SCI JEANNIN MAILLOT	1 000	1,00 %	(145 613)
SCI JEANNIN CHAMPLAY	1 000	1,00 %	(47 206)

Effectif Moyen

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	18	
Ouvriers	0	
TOTAL	29	

Dont contrats d'apprentissage : 5

Dont contrats de professionnalisation : 1

Dont travailleurs en situation de handicap : 0

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	150 790	150 790	150 790	150 790	150 790
Nombre des actions :					
- ordinaires existantes	15 079	15 079	15 079	15 079	15 079
- à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	3 953 356	3 742 934	2 750 213	2 365 681	2 141 680
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 313 041	3 823 576	(504 806)	1 534 766	3 199 051
Impôts sur les bénéfices	249 844	175 534	130 963	58 454	(206 279)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	231 197	3 488 803	1 495 080	1 526 935	1 613 966
Résultat distribué			257 000		
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	71		(42)	98	226
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	15		99	101	107
Dividende attribué à chaque action			17		
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	29	25	22	21	20
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 331 971	1 183 220	927 078	815 529	750 192
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	512 116	446 345	351 320	312 894	264 140



Daniel PERNOT

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A.M.S.I.

Société par Actions Simplifiée au capital de 150 790 €

Siège social : 55, avenue Charles de Gaulle
89 000 AUXERRE

RCS AUXERRE : 349 580 191

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Daniel PERNOT

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

A l'Assemblée Générale de la société **A.M.S.I.**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A.M.S.I.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



A.M.S.I.

Rapport sur les comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2024

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme indiqué dans la note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe, votre société procède à des estimations comptables dans le cadre habituel de la préparation de ses états financiers, qui portent notamment sur la valorisation des titres de participation, inscrits à l'actif du bilan pour une valeur nette de 22 223 K€. Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

y

A.M.S.I.

Rapport sur les comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2024

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et

9

A.M.S.I.

Rapport sur les comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2024

mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 juin 2025

Les Commissaires aux comptes

Daniel PERNOT

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Bilan Actif

Période du 01/01/24 au 31/12/24

SAS AMSI

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	106 513	97 683	8 829	24 674
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	106 513	97 683	8 829	24 674
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	214 784	165 184	49 600	74 460
Immobilisations en cours	37 280		37 280	25 280
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	252 064	165 184	86 880	99 740
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	23 823 542	1 600 668	22 222 874	22 494 691
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	370 030		370 030	370 030
TOTAL immobilisations financières :	24 193 572	1 600 668	22 592 904	22 864 721
ACTIF IMMOBILISÉ	24 552 148	1 863 536	22 688 613	22 989 136
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	39 557		39 557	39 872
TOTAL stocks et en-cours :	39 557		39 557	39 872
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				3 879
Créances clients et comptes rattachés	1 380 058		1 380 058	848 705
Autres créances	8 170 894		8 170 894	7 853 968
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	9 550 952		9 550 952	8 706 553
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 039 857		3 039 857	2 940 371
Charges constatées d'avance	124 229		124 229	117 898
TOTAL disponibilités et divers :	3 164 086		3 164 086	3 058 269
ACTIF CIRCULANT	12 754 595		12 754 595	11 804 694
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	37 306 743	1 863 536	35 443 208	34 793 829
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

Période du 01/01/24 au 31/12/24

SAS AMSI

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 150 790	150 790	150 790
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	136 694	136 694
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	15 079	15 079
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	21 533 899	18 045 097
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	231 197	3 488 803
TOTAL situation nette :	22 067 659	21 836 463
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	22 067 659	21 836 463
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 899 817	10 710 540
Emprunts et dettes financières divers	1 002 666	460 464
TOTAL dettes financières :	11 902 483	11 171 004
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	277 995	593 835
Dettes fiscales et sociales	711 383	608 386
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	483 687	584 142
TOTAL dettes diverses :	1 473 065	1 786 363
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	13 375 548	12 957 366
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	35 443 208	34 793 829

Arnaud ROUGAGNOU
Commissaire aux Comptes

Daniel PERNOT
Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat (Première Partie)

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises	94 825		94 825	87 990
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 858 531		3 858 531	3 654 944
Chiffres d'affaires nets	3 953 356		3 953 356	3 742 934
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			78 943	19 659
Autres produits			16	805
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 032 315	3 763 397
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			97 358	113 978
Variation de stock de marchandises			315	(25 699)
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 618 108	1 766 977
TOTAL charges externes :			1 715 782	1 855 256
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			38 453	31 623
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 331 971	1 183 220
Charges sociales			512 116	446 345
TOTAL charges de personnel :			1 844 086	1 629 565
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			50 174	48 218
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			50 174	48 218
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			64 203	62 661
CHARGES D'EXPLOITATION			3 712 697	3 627 324
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			319 618	136 074

Arnaud ROUGAGNOU
Commissaire aux Comptes

Daniel PERNOT
Commissaire aux Comptes



Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	319 618	136 074
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 431 587	3 902 219
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	379 595	213 523
Reprises sur provisions et transferts de charges		80 654
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 811 183	4 196 395
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	781 827	191 675
Intérêts et charges assimilées	685 378	471 296
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 467 205	662 971
RÉSULTAT FINANCIER	343 978	3 533 424
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	663 596	3 669 498
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	32 195	5 774
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	32 195	5 774
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	214 751	10 935
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	214 751	10 935
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(182 556)	(5 161)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	249 844	175 534
TOTAL DES PRODUITS	5 875 693	7 965 566
TOTAL DES CHARGES	5 644 497	4 478 764
BÉNÉFICE OU PERTE	231 197	3 488 803

Arnaud ROUGAGNOU
Commissaire aux Comptes

Daniel PERNOT
Commissaire aux Comptes

Annexe



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ Continuité de l'exploitation
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ✓ Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode de présentation n'est survenu au cours de l'exercice.

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont comptabilisés en charges sur l'exercice d'engagement.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les intérêts des emprunts spécifiques ne sont pas inclus dans le coût de production des ces immobilisations.

Tout composant identifié d'une valeur unitaire inférieure à 15% du prix de revient total du bien meuble, ou 1% du prix de revient total d'un immeuble, n'est pas isolé compte tenu de son caractère non significatif.

Les immobilisations n'étant pas destinées à être revendues sauf pour le matériel de transport loué, il n'est pas tenu compte de valeur résiduelle pour le calcul des amortissements.

Règles & Méthodes Comptables

Période du 01/01/24 au 31/12/24

SAS AMSI

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif.

Dans le cadre de la mesure de simplification pour les PME, la durée d'usage est appliquée pour les immobilisations non décomposables, à savoir :

✓ Logiciels	1 à 3 ans
✓ Site et applications internet	3 ans
✓ Matériels de bureau et informatique	3 à 5 ans

Les durées d'amortissement des immobilisations non complètement amorties au 31 décembre 2004 ont été alignées sur les durées économiques définies précédemment, lorsque les durées d'utilisation sont significativement différentes des durées d'usage antérieurement pratiquées.

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Néant

FONDS DE COMMERCE

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, la société a estimé que le fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, n'est pas amorti. En application des dispositions de l'article 214-15 du PCG, un test de dépréciation a été effectué selon la méthode des multiples en fonction du secteur d'activité et des spécificités du marché. Ce test de valeur ne remet pas en cause la valeur nette comptable du fonds de commerce inscrite dans les comptes à la fin de l'exercice.

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société a constitué une provision pour dépréciation des titres de ses filiales JEANNIN ADVANCED CAR, JEANNIN ADVANCED CAR 77 et JEANNIN MOTORS.

Règles & Méthodes Comptables

Période du 01/01/24 au 31/12/24

SAS AMSI

STOCKS

Les stocks sont évalués :

- ✓ pour le matériels et consommables informatiques : prix d'achat + frais de port

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Néant

PROVISIONS REGLEMENTEES

Le tableau n°2056 décrit, le cas échéant, l'état des provisions.

OPERATIONS EN DEVICES

Néant

OPERATIONS A LONG TERME

Néant

PROVISIONS POUR GROS ENTRETIENS ET GRANDES REVISIONS

Néant

PROVISIONS POUR PROCES OU LITIGES

Les provisions pour procès ou litiges sont constatées lorsqu'il existe un dommage causé à un tiers pour lequel la responsabilité de l'entreprise est reconnue et dont une procédure est en cours.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'engagement de retraite correspond à tout ou partie des engagements de retraite, indemnités et allocations liées à un départ en retraite ou avantages similaires.

Les indemnités de fin de carrière sont mutualisées au travers d'un accord de branche pour l'automobile. Elles font l'objet d'une cotisation auprès de l'IPSA.

DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION

Les données du CPF sont désormais gérées par la Caisse des Dépôts et Consignation. L'employeur n'est plus systématiquement informé des droits acquis et utilisés.

AUTRES INFORMATIONS

- A) Les billets de trésorerie et découverts souscrits auprès des banques ont pour but le préfinancement d'immobilisations et le financement durable des stocks malgré leur échéance mensuelle, trimestrielle ou semestrielle. Comme les années précédentes, et conformément à une décision entre les sociétés du Groupe AMSI, ils sont considérés comme ayant une échéance de moins d'1 an puisqu'ils sont soumis à un renouvellement annuel dans le cadre des accords avec nos partenaires financiers.

A compter du 1er octobre 2017, la société AMSI a repris toutes les lignes de financement court terme de ses filiales (billet de trésorerie et découverts bancaires). La redistribution se fait par apport en compte courant.

De plus, une centralisation de trésorerie a été mise en place avec 3 partenaires bancaires.

- Montant des Billets tirés au 31/12/2024 : 2 500 000 Euros
- Montant des découverts utilisés au 31/12/2024 : 162 054 Euros

- B) A compter du 1er janvier 2012, la société AMSI a opté pour l'intégration fiscale. Elle appartient donc au Groupe intégré suivant :

- SAS AMSI (société mère)
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES
- SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10
- SAS JEANNIN NEW CAR
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR (depuis le 1er janvier 2014)
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77 (depuis le 1er janvier 2016)
- SAS JEANNIN MOTORS (depuis le 1er janvier 2016)
- SAS JEANNIN SMDA (depuis le 1er janvier 2019)
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES FONTAINEBLEAU (depuis le 1er janvier 2022)
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES MELUN (depuis le 1er janvier 2022)
- SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE MELUN (depuis le 1er janvier 2022)

- C) La société AMSI est la société "tête de groupe" consolidant les comptes du Groupe dont l'ensemble des membres est repris sur le feuillet "Liste des participations".

SAS AMSI

- D) La société AMSI a réalisé, au 31 décembre 2021, un abandon de compte courant au profit de la société JEANNIN ADVANCED CAR, société détenue à 100%, d'un montant de 180 000 €. Cet engagement est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.
- E) La société AMSI a réalisé, au 31 décembre 2020, un abandon de compte courant au profit de la société JEANNIN MOTORS (ex JEANNIN LEASE CAR, société détenue à 100%, d'un montant de 174 000 €. Cet engagement est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.
- F) La société AMSI a réalisé, au 31 décembre 2019, un abandon de compte courant au profit de la société JEANNIN ADVANCED CAR 77, société détenue à 100%, d'un montant de 290 000 €. Cet engagement est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.
- G) La société AMSI a réalisé, au 31 décembre 2024, un abandon de compte courant au profit de la société JEANNIN ADVANCED CAR 77, société détenue à 100%, d'un montant de 165 000 €. Cet engagement est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.
- H) Le conflit Ukraine/Russie déclenché le 24 février 2022 a eu un impact indirect en raison des effets significatifs du conflit à l'échelle de l'économie mondiale.
Le contexte inflationniste a provoqué une hausse importante du prix des matières premières, des marchandises, de l'Energie, ainsi qu'une hausse des taux d'intérêts.
L'impact s'est traduit par une hausse des charges d'exploitation prenant en compte la hausse des cours des matières premières, du prix de l'Energie.
La répercussion des augmentations de ces coûts aux clients ne peut être que partielle et/ou faire l'objet d'un décalage dans le temps. L'incapacité à répercuter immédiatement ou partiellement les augmentations ont eu un effet défavorable sur l'activité de la société, sa situation financière et ses résultats.
Dans la mesure où le conflit perdure et dans un contexte de pressions inflationnistes, de hausses des taux d'intérêt ainsi que des coûts des matières premières et de l'Energie, de pénuries, de volatilité des taux de change,
Les événements vont probablement continuer à affecter notre activité économique pour les mois à venir sans pour autant remettre en cause la poursuite de l'exploitation de la Société.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS

- Le 18 septembre 2024, création de la SAS JEANNIN OCCASIONS, société au capital de 500 000 euros dont AMSI détient la totalité des 500 000 actions.
- Le 04 décembre 2024, la société AMSI a participé à la constitution de la société SCI JEANNIN CHAMPLAY en souscrivant 1% (10€) du capital social (1 000 €). Cette société n'entre pas dans le périmètre consolidé.
- Le 17 décembre 2024, création de la SAS JEANNIN LOCATION, société au capital de 10 000 euros dont AMSI détient la totalité de 10 000 actions.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

- A compter du 1^{er} janvier 2025, la société JEANNIN OCCASION a opté pour l'intégration fiscale et rejoint le Groupe intégré.
- A compter du 1^{er} janvier 2025, la société JEANNIN LOCATION a opté pour l'intégration fiscale et rejoint le Groupe intégré.

Désignation de l'entreprise

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Vous trouverez ci-après l'annexe aux comptes annuels avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31/12/24

Ces comptes ont été établis par les dirigeants de l'entreprise et sont présentés sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période 01/01/24 au 31/12/24

Les principales données chiffrées sont :

- total du bilan en € :	35 443 207,65
- chiffre d'affaires en € :	3 953 356,00
- résultat net comptable en € :	231 196,59

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Immobilisations

Période du 01/01/24 au 31/12/24

SAS AMSI

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	106 513		
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	106 513		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 208		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	204 108		9 468
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers	25 280		12 000
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	230 596		21 468
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	23 313 532		510 010
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	370 030		
TOTAL immobilisations financières :	23 683 562		510 010
TOTAL GÉNÉRAL	24 020 671		531 478

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			106 513	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			106 513	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			1 208	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			213 576	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			37 280	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			252 064	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			23 823 542	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			370 030	
TOTAL immobilisations financières :			24 193 572	
TOTAL GÉNÉRAL			24 552 148	

Amortissements

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	81 839	15 845		97 683
TOTAL immobilisations incorporelles :	81 839	15 845		97 683
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	272	121		393
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	130 583	34 208		164 791
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	130 855	34 329		165 184
TOTAL GÉNÉRAL	212 694	50 174		262 868

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	15 845		
TOTAL immobilisations incorporelles :	15 845		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	121		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	34 208		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	34 329		
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL	50 174		
----------------------	---------------	--	--

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Matériels informatiques	39 557	39 872		315
Autres matériels				
TOTAL I	39 557	39 872		315

Provisions Inscrites au Bilan

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	818 841	781 827		1 600 668
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	818 841	781 827		1 600 668

TOTAL GÉNÉRAL	818 841	781 827		1 600 668
----------------------	----------------	----------------	--	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	370 030		370 030
TOTAL de l'actif immobilisé :	370 030		370 030
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 380 058	1 380 058	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	59	59	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 120	3 120	
État - Impôts sur les bénéfices	831 621	831 621	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	30 850	30 850	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	120	120	
État - Divers			
Groupe et associés	7 197 795	7 197 795	
Débiteurs divers	107 329	107 329	
TOTAL de l'actif circulant :	9 550 952	9 550 952	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	124 229	124 229	

TOTAL GÉNÉRAL	10 045 211	9 675 181	370 030
----------------------	-------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	2 809 584	2 809 584		
- à plus d' 1 an à l'origine	7 090 234	2 794 239	3 347 783	948 211
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	277 995	277 995		
Personnel et comptes rattachés	345 465	345 465		
Sécurité sociale et autres organismes	209 891	209 891		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	139 020	139 020		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	17 006	17 006		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 002 666	1 002 666		
Autres dettes	483 687	483 687		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	12 375 548	8 079 554	3 347 783	948 211
----------------------	-------------------	------------------	------------------	----------------

Produits à Recevoir

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	809 187
Personnel	
Organismes sociaux	3 120
État	120
Divers, produits à recevoir	38 700
Autres créances	359 492
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	147 851
TOTAL	1 358 469

Autres créances:

- Avoirs à recevoir
- Intérêts des c/c

Charges à Payer

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 997
Emprunts et dettes financières divers	18 373
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 873
Dettes fiscales et sociales	505 926
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	147 530
Autres dettes	479 178
TOTAL	1 268 877

Emprunts et dettes financières divers: Intérêts des c/c

Autres dettes : Avoirs à établir

Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	118 513	
Charges ou produits financiers	5 716	
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	124 229	

Charges constatées d'avance = Charges courantes liées à l'exploitation

Composition du Capital Social

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15 079	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15 079	10

SAS AMSI

Période du

01/01/24

au 31/12/24

ORIGINES	
Report à nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	3 488 803
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	3 488 803

AFFECTATIONS	
Affectations aux réserves	
Réserve légale	
Réserve spéciale des plus-values à long terme	
Autres réserves	3 488 803
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	3 488 803

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/24 au 31/12/24

SAS AMSI

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	150 790			150 790
Primes liées au capital social	136 694			136 694
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	15 079			15 079
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	18 045 097	3 488 803		21 533 899
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	3 488 803	231 197	3 488 803	231 197
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	21 836 463	3 719 999	3 488 803	22 067 659

Ventilation de l'impôt sur les Bénéfices

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	663 596	344 660
Résultat exceptionnel (hors participation)	(182 556)	(94 816)
Résultat comptable (hors participation)	481 041	249 844

Résultat net comptable après IS = 231 197 Euros

L'impôt individuel de la société = 253 784 €

L'impôt total de Groupe s'élève à 83 106 Euros

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Taux prévisionnel d'imposition : 25,00 %

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS	
---------------------------------	--

Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
Autres :	
Dépréciation des titres de JAC: 875 490 €	218 873
Dépréciation des titres de JAC77: 566 612 €	141 653
Dépréciation des titres de JM: 158 566 €	39 642

TOTAL DES ALLÈGEMENTS	400 168
------------------------------	----------------

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Engagements Financiers

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Caution au profit DIAC SA pour JEANNIN ADVANCED CAR pour garantir l'encours véhicules et pièces financés par cet organisme - Fin au 30/09/2025	1 500 000
Caution au profit DIAC SA pour JEANNIN ADVANCED CAR pour garantir l'encours véhicules et pièces financés par cet organisme	200 000
Caution au profit BPBFC pour JEANNIN AVALLON pour garantir emprunt maximum 140 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	84 393
Caution au profit CABRIE pour 3 SAULES pour garantir emprunt maximum 930 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	783 117
Caution au profit DIAC SA pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir l'encours véhicules et pièces financés par cet organisme	400 000
Caution au profit BNP pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir les cautions bancaires données à DIAC SA (400 K€) et à COFIPLAN (75 K€)	350 000
Garantie à première demande d'AMSI au profit CA CONSUMER FINANCE Pour JEANNIN MOTORS en garantie de la convention de gage des stocks sans dépossession	2 000 000
Caution au profit BNP pour JEANNIN SMDA pour un emprunt de 150 000 € souscrit pour réalisation de travaux - Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	22 889
Caution au profit CRCA BRIE PICARDIE pour JEANNIN SMDA pour un emprunt de 150 000 € souscrit pour réalisation de travaux - Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	17 752
Caution au profit BPBFC pour BEL ETAIN pour garantir emprunt maximum 400 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	113 928
Caution au profit BPBFC pour BEL ETAIN pour garantir emprunt maximum 430 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	312 928
SOUS-TOTAL 1	5 785 007

Engagements Financiers

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Cautions au profit BPBFC pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir emprunt de 600 000 € Emprunt soldé au 31/12	
SOUS-TOTAL 2	
TOTAL DES CAUTIONS	5 785 007

Engagements Financiers

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Nantissement 2 478 942 parts de SAS JEANNIN AUTO.FONTAINBLEAU au profit de la CEBFC en garantie emprunt de 800 000 € / 84 mois et au profit de la BPBFC en garantie emprunt de 800 000 € / 84 mois	1 041 351
Nantissement 3 600 parts de SAS JEANNIN AUTOMOBILES MELUN au profit de la CRCA BRIE en garantie emprunt de 500 000 € / 84 mois et au profit du LCL en garantie emprunt de 1 700 000 € / 84 mois	1 294 650
Nantissement 2 000 parts de SCI JEANNIN EPINET au profit de la CRCA BRIE en garantie emprunt de 1 000 000 € / 144 mois et au profit du LCL en garantie emprunt de 1 000 000 € / 144 mois	1 097 521
Abandon de compte-courant au profit:	
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77 - 290 000 €, le 31/12/19	
- SAS JEANNIN MOTORS - 174 000 €, le 31/12/20	
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR - 180 000 €, le 31/12/21	
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77 - 165 000 €, le 31/12/24	
A la demande du LCL, maintien participation dans SCI J.VSD à hauteur 50% pendant durée emprunts (21/01/2031)	
Hypothèque de 2ème rang sur immeuble J. ST ANDRE au profit CEBFC - Emprunt soldé	
Nantissement 10 299 parts SCI DU BEL ETAIN au profit BNP et BPBFC - Emprunt soldé	
Nantissement 249 parts J. ST ANDRE au profit CEBFC - Emprunt soldé	
Nantissement 2 500 parts SAS JEANNIN ADVANCED CAR au profit BNP et BPBFC - Emprunt soldé	
TOTAL	3 433 522

SAS AMSI

Période du

01/01/24

au 31/12/24

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 433 522
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	3 433 522

Liste des Filiales et Participations

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres avant résultat et subvention	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS ENTRANT DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION			
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10	4 020 363	100,00 %	375 494
SARL JEANNIN NEW CAR	1 436 023	100,00 %	76 527
SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89	2 470 172	100,00 %	(21 765)
SAS JEANNIN ADVANCED CAR	1 349 105	100,00 %	(345 865)
SAS JEANNIN MOTORS	424 815	100,00 %	(315 527)
SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77	1 336 176	100,00 %	(432 789)
SAS JEANNIN SMDA	3 270 470	100,00 %	696 806
SAS JEANNIN AUTOMOBILES	4 189 067	100,00 %	(51 845)
SAS JEANNIN AUTOMOBILES FONTAINEBLEAU	3 211 396	100,00 %	149 923
SAS JEANNIN AUTOMOBILES MELUN	4 182 270	100,00 %	128 902
SAS JEANNIN OCCASIONS	500 000	100,00 %	(101 730)
SAS JEANNIN LOCATION	10 000	100,00 %	(4 680)
SCI DU BEL ETAIN	157 022	99,99 %	23 762
SCI JEANNIN EPINET	491 124	99,95 %	207 457
SCI JEANNIN SAINT ANDRE LES VERGERS	38 000	99,60 %	125 558
SCI JEANNIN TROYES	1 000	99,00 %	252 941
SCI JEANNIN CHAMBERLAND	1 000	99,00 %	36 279
SCI 67FR	1 000	99,00 %	(21 315)
SCI 26/67 AV. FRANKLIN ROOSEVELT	1 000	99,00 %	55 257
SCI JEANNIN VSD	1 000	99,00 %	49 316
SCI JEANNIN AVALLON	1 000	99,00 %	100 087
SCI JEANNIN SENS	1 000	99,00 %	218 946
SCI JEANNIN ROMILLY	1 000	99,00 %	94 838
SCI DES 3 SAULES	76 225	70,00 %	186 744
2. participations (moins de 50% du capital détenu)			
NEANT			
B. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES DETENUES INDIRECTEMENT ET ENTRANT DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION			
SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE MELUN détenue à 100% par la SAS JEANNIN AUTOMOBILES MELUN	1 661 880	100,00 %	(104 471)

Effectif Moyen

SAS AMSI

Période du 01/01/24 au 31/12/24

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	18	
Ouvriers		
TOTAL	29	

Dont contrats d'apprentissage : 5

Dont contrats de professionnalisation : 1

Dont travailleurs en situation de handicap : 0